

Près d'un professionnel RH et payroll sur trois craint que son organisation manque des compétences requises pour faire face au Brexit

Une enquête européenne de SD Worx met en évidence les défis RH

- 63 % des répondants pensent que la préparation au Brexit sera difficile
- 60 % des entreprises manquent actuellement de compétences fiscales et juridiques et se feront conseiller par des tiers
- Plus d'un tiers d'entre eux ne savent pas exactement de quelle manière le contrat de leurs travailleurs sera modifié après le Brexit (35 %)

Bruxelles, 8 février 2019 – Un tiers (32%) des entreprises en Royaume-Uni et en Europe estiment que leurs départements RH et payroll ne disposent pas, ou pas suffisamment, des compétences nécessaires pour s'adapter aux changements que le Brexit entraînera dans les mois à venir. Cela apparaît d'une enquête du prestataire de services RH et payroll SD Worx auprès de 1.000 professionnels RH, payroll et juridiques. L'enquête révèle également que 63 % des répondants pensent que le Brexit sera une étape difficile, et même 18 % qui pensent qu'elle sera très difficile.

Pour pallier ce manque de compétences, près de deux tiers (64 %) des organisations recruteront des collaborateurs externes ou prévoiront des formations internes. Les 36 % restants n'ont pas encore envisagé de solutions ou ne savent pas comment ils procéderont pour élargir leurs compétences.

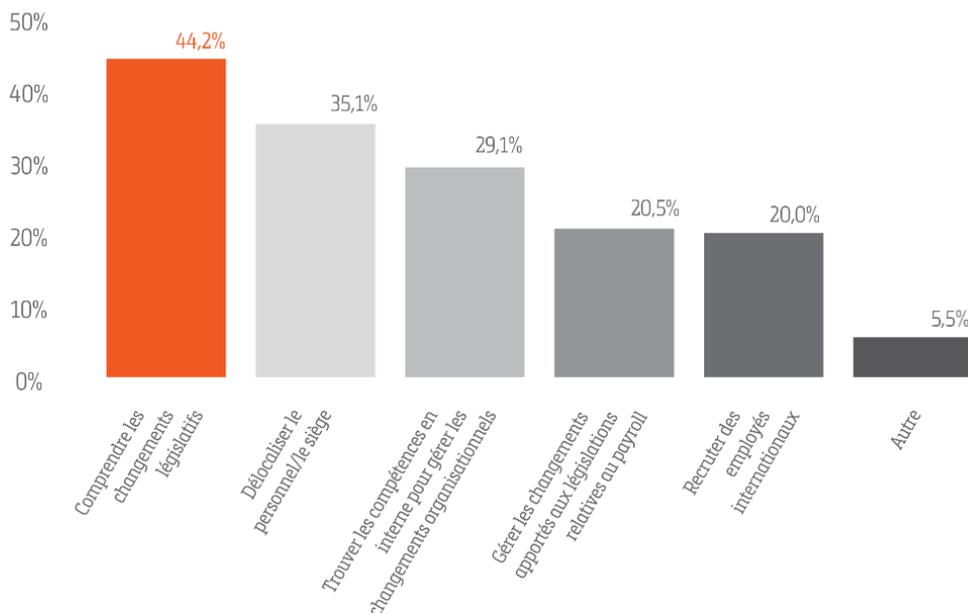
Les raisons de ces préoccupations sont évidentes. Le rapport met une réalité en exergue : l'ignorance de certaines entreprises quant aux conséquences du Brexit sur leurs collaborateurs. Par exemple, 28 % des personnes interrogées ne connaissent pas leur effectif salarial qui travaille dans l'UE.

Le marché de l'emploi sera également touché : près de sept répondants sur dix (69 %) pensent que le Brexit aura des conséquences sur leurs programmes d'embauche au Royaume-Uni et en Europe. Plus d'un tiers d'entre eux ne savent pas exactement de quelle manière le contrat de leurs travailleurs sera modifié après le Brexit (35 %), et un tiers (32 %) recruteront davantage de personnel en Europe.

Une bataille de compétences

En ce qui concerne la préparation au Brexit, le sondage révèle les défis majeurs auxquels les répondants font face : comprendre les nouvelles législations (44 %), transférer le personnel et/ou le siège de l'entreprise (35 %) et trouver des compétences en interne pour piloter les changements induits par le Brexit (29 %). 39 % pensent par ailleurs que le Brexit aura un impact négatif sur leur service RH et payroll.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS DU BREXIT POUR LES ORGANISATIONS ?



SD Worx Survey Dec. 2018

Le sondage met également en évidence le manque de compétences fiscales et juridiques quant aux changements induits par le Brexit pour 60 % des entreprises. Elles s'adresseront donc à des tiers pour se faire conseiller.

Jean-Luc Vannieuwenhuysse, conseiller juridique chez SD Worx, commente : « *Ce sondage confirme la grande incertitude qui règne parmi les entreprises au Royaume-Uni et en Europe. Nombreuses sont celles qui ignorent l'impact que le Brexit aura sur leurs services RH et payroll, et sur l'entreprise dans son ensemble. De la délocalisation des bureaux et du personnel à l'externalisation des services, les entreprises vont devoir changer et s'adapter aux nouvelles législations qui prendront effet dans les prochains mois.* »

Faites le stress test

Votre entreprise est-elle prête à faire face aux défis payroll, législatifs et fiscaux qu'engendrera le Brexit ? Découvrez si c'est le cas en participant [ici](#) au Test de résistance au Brexit de SD Worx. Vous pouvez également télécharger [ici](#) le rapport de recherche complet et l'infographique.

À propos du sondage

Un sondage indépendant a été réalisé en ligne et dans sept pays européens pour le compte de SD Worx, auprès de 1.000 professionnels des RH et du payroll autonomes dans leurs décisions en matière de payroll. L'enquête a été menée en Allemagne, en Belgique, en France, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni, de novembre 2018 à décembre 2018. Les données n'ont pas été pondérées. Les résultats ont donc été présentés par pays.



Pour plus d'informations, contactez :

Eva De Schryver, eva.deschryver@sdworx.com , +32 (0)496 02 67 08

À propos de SD Worx

Leader européen en matière de payroll et RH, SD Worx propose des prestations de services dans le monde entier dans les domaines du payroll, des RH, du support juridique, de la formation, de l'automatisation, de la consultance et de l'externalisation. SD Worx donne la priorité au centrage sur le client, s'engage pleinement dans la numérisation et mène une croissance internationale. Aujourd'hui, plus de 65.000 petites et grandes organisations du monde entier font confiance à SD Worx, qui cumule plus de 70 années d'expérience.

Les 4.150 collaborateurs de SD Worx sont présents dans dix pays : en Belgique (siège social), en Allemagne, en France, en Irlande, au Luxembourg, à l'île Maurice, aux Pays-Bas, en Autriche, au Royaume-Uni et en Suisse. SD Worx calcule les salaires d'environ 4,4 millions de collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 443 millions d'euros en 2017. SD Worx est le cofondateur de la Payroll Services Alliance, un réseau stratégique global de grands prestataires de services de payroll dont les membres traitent un total de 32 millions de calculs de paie.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur : www.sdworx.be